

Compte rendu de CE Région Centre-Est 22 janvier 2015.

Etaient présents :

Élu titulaire : Jérémy Michel (Perrigny) et Yohann Desgeorge (Montrond Les Bains)

Élus suppléants : Thierry Duchez (Montrond Les Bains) ; Représentante syndicale :

Valérie Dutour (Montrond Les Bains) ; Le Président : Xavier Pernicelli ; Le RRS : Carine Mathe

1 – Présentation des vœux de la part de la DRH pour l'année 2015. D'autre part, Thierry Duchez a émis une déclaration en remerciant toutes les personnes qui l'ont accompagné et soutenu lors de son accident de voiture.

2 – Le Secrétaire informe le CE qu'étant donné l'absence de l'assistance de la DRH le PV provisoire du mois de Décembre 2014 sera soumis à l'approbation le mois prochain.

3 – Planning des réunions de CE pour l'année 2015

4 – Point sur la Mutuelle :

La Direction nous informe qu'un point va être fait auprès de tous les Directeurs pour que ceux-ci fassent remonter tous les problèmes de remboursement avec HUMANIS. En ce qui concerne la nouvelle Mutuelle

APGIS, il y aura une carte envoyée pour chaque numéro de Sécurité Sociale. Une nouvelle plaquette va être distribuée courant le 1^{er} semestre qui reprendra l'ensemble des garanties.

5 – Un salarié bénéficie-t-il de la subrogation si son arrêt de travail est lié à une rechute d'AT ou de MP avant la mise en place de la subrogation ?

La Direction nous répond que OUI il en bénéficie.

6 – Point concernant le nombre de jours d'absences pour un salarié qui se passe :

D'après la loi du 4 Août 2014 un salarié a droit à 4 jours d'absence.

7 – Point sur l'éventuel projet de rachat d'une partie des locaux du magasin de Rillieux Centre par la Municipalité :

La Direction nous évoque qu'effectivement il y a un gros projet de rénovation du Centre-Ville de Rillieux mais ce n'est qu'un projet et que pour le moment ce n'est juste des discussions

8 – Point concernant l'application dans PARM des 2 minutes supplémentaires accordées aux hôtesse de caisse dans le cadre des engagements caisse :

La Direction répond que la pause des caissières est la même que les autres, par contre elles ont le droit à 2 min de plus étant donné qu'elles ne sont pas censées avoir de l'argent sur elles, donc les 2 min sont le temps pour aller chercher l'argent dans leur vestiaire.

C'est la chartre des caissières.

9 – Point sur les tickets restaurants :

La loi a changé depuis le 1^{er} Avril 2014 et désormais nous pouvons passer 3 tickets restaurants pour une valeur de 19E.

10 – Point concernant le nombre de jours dont les apprentis peuvent bénéficier pour leurs examens :

Les apprentis ont droit à 5 jours payés en vue de la préparation de leurs épreuves article L-6222-35 du Code du Travail.

12 – Les apprentis bouchers mineurs ont-ils le droit de travailler seuls et quelle est la législation en matière de durée du travail ?

La Direction répond qu'un mineur ne peut travailler + 35h et il doit avoir 48h de repos hebdomadaire + le dimanche. Il peut travailler 8h/jour maximum.

La préconisation veut qu'un apprenti boucher n'a pas le droit de travailler seul.

13- Point sur la loi de la pénibilité de janvier 2015 :

La Direction nous informe qu'il va y avoir des test qui vont être effectués dans un magasin pour ainsi tester la pénibilité de chaque poste de travail étant donné que les seuils nationaux ont changé.

14- Bilan financier

15- Point du Secrétaire :

Distribution de l'auto-mission 2015.

Concernant l'affaire SFR : résultat le 19 Mars 2015

Tirage au sort du quizz du CE organisé pour les fêtes de fin d'année.

16- Information sur le projet « balance de contrôle en caisses » :

En effet, il va être installé des balances en caisse de manière à contrôler le poids des fruits et légumes afin justement de pouvoir limiter la démarque.

17- Point concernant l'affichage « idées reçues, travailleurs handicapés » et certains documents relatifs aux ressources humaines Market :

La Direction va rappeler aux Directeurs de Magasins que la Communication doit être affichée obligatoirement.

18- Point sur les mouvements des membres de l'encadrement.

19- Informations générales de la Direction

Fin de la réunion à 17H30



<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>